

# Consultation publique

## Modification au plan d'urbanisme Règlement P-03-196

### Modification au plan d'urbanisme affectant un terrain situé sur le boulevard Gouin Ouest, près de la rue Pilon - Agrandissement du Collège Charlemagne Arrondissement de Pierrefonds/Senneville

Le projet de règlement P-03-196 intitulé « Règlement modifiant le plan d'urbanisme de l'ancienne ville de Pierrefonds (no 1044) » a été adopté par le conseil municipal à son assemblée du 15 décembre 2003.

A la demande du conseil municipal, l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) tiendra une consultation sur ce projet de règlement et rend accessible la documentation pertinente.

#### **OBJET DE LA CONSULTATION**

Le projet de règlement P-03-196 modifie le plan d'urbanisme de l'arrondissement de Pierrefonds/Senneville de façon à créer une aire d'affectation « institutionnelle » à même une aire d'affectation « rurale » sur le lot 3 070 207.

Cette modification est requise afin de permettre l'aménagement d'un stationnement et de plateaux sportifs au Collège Charlemagne, situé sur la rue Pilon et le boulevard Gouin Ouest.

Une modification au règlement de zonage sera ensuite nécessaire afin de remplacer la zone agricole « AG » par la zone institutionnelle « PB – 2 »

Le projet de règlement doit faire l'objet d'une consultation puisque la modification visée n'est pas conforme au plan d'urbanisme.

#### **DOCUMENTATION**

Les personnes et organismes intéressés à prendre connaissance du projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme et de la documentation relative à ce projet sont invités à le faire dès aujourd'hui aux endroits suivants, aux heures habituelles d'ouverture :

- ❖ au bureau de l'arrondissement Pierrefonds/Senneville, 13665, boulevard de Pierrefonds;
- ❖ à la Direction du greffe de la ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée
- ❖ à l'Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, bureau 1414 et sur son site internet : [www.ocpm.qc.ca](http://www.ocpm.qc.ca)

Les bibliothèques municipales de Montréal permettent l'accès gratuit au réseau Internet.

## **ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE**

L'OCPM convie les personnes et organismes intéressés à participer à l'assemblée de consultation publique :

Le mardi 3 février 2004  
19 heures  
Bureau d'arrondissement Pierrefonds / Senneville  
13 665, boulevard de Pierrefonds  
Salle du conseil

La consultation publique se déroulera comme suit :

- La description et l'explication du projet de règlement, suivies d'une période de questions;
- L'audition des opinions des personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur le projet.

Renseignements : Marie-Claire Dumas (514) 872-3568 (OCPM)

Montréal, le 17 janvier 2004

M<sup>e</sup> Jacqueline Leduc  
Greffière

# Public Consultation

Urban plan amendment  
Draft by-law P-03-196

**Amendment to the urban plan affecting a lot on Gouin Boulevard West, near Pilon Street  
Extension of Collège Charlemagne  
Pierrefonds/Senneville borough**

Draft by-law P-03-196 entitled “Règlement modifiant le plan d’urbanisme de l’ancienne ville de Pierrefonds (1044)”, was adopted at the city council meeting of December 15, 2003.

At the city council’s request, the Office de consultation publique de Montréal (OCPM) will hold a public consultation on the draft by-law and provide the background material.

## OBJECT OF CONSULTATION

The urban plan of Pierrefonds/Senneville is amended to create the institutional land use area in a rural land use area on lot 3 070 207.

The amendment provides for the development of a parking lot and athletic fields at Collège Charlemagne on Pilon Street and Gouin Boulevard West.

An urban planning by-law amendment will then be required to replace the AG agricultural zone by the PB-2 institutional zone.

Public consultation must be held since the amendment departs from the urban plan.

## BACKGROUND MATERIAL

The draft by-law and background material may be consulted at the following places, during regular office hours:

- ❖ Pierrefonds/Senneville borough office, 13665 Pierrefonds Boulevard
- ❖ Direction du greffe, Ville de Montréal, 275 Notre-Dame Street East, Ground floor
- ❖ Office de consultation publique de Montréal, 1550 Metcalfe Street, Suite 1414 and on its web site at [www.ocpm.qc.ca](http://www.ocpm.qc.ca)

Municipal libraries provide free Internet access.



## **PUBLIC CONSULTATION**

All persons and organizations concerned are invited to attend the meeting on:

**Tuesday, February 3, 2004**  
**at 7 p.m.**  
Pierrefonds /Senneville borough office  
Council chamber  
13665 Pierrefonds Boulevard

The meeting will be conducted as follows:

- Description and explanation of the draft by-law, followed by a question period
- Opinions and views of persons and organizations concerned

Information: Marie-Claire Dumas 514-872-3568 (OCPM)

Montréal, January 17, 2004

Jacqueline Leduc  
City Clerk